

REÇU LE :  
13 MARS 2026  
MAIRIE DU CHEYLARD

Monsieur Jacques CHABAL  
Mairie  
1 Place de l'Hôtel de Ville  
07160 LE CHEYLARD

Privas, le 20 janvier 2026

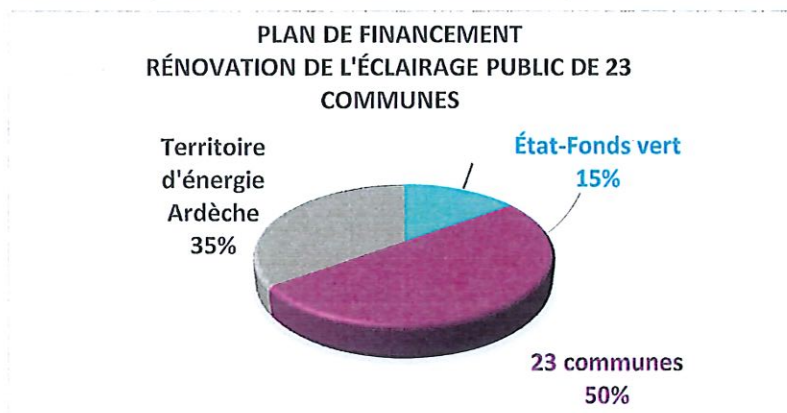
Monsieur le Maire,

Territoire d'énergie Ardèche a été lauréat d'une subvention de l'État d'un montant de 500 000 euros au titre du Fonds Vert 2024, pour la rénovation du parc ardéchois de luminaires d'éclairage public.

Votre commune fait partie des 23 communes qui bénéficient de ces fonds pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Cette subvention étant conditionnée au respect de certaines obligations en matière de publicité, vous voudrez bien

- Afficher le plan de financement ci-dessous, pendant la réalisation de l'opération



- Installer de manière permanente et visible, à l'endroit qui vous semblera le plus approprié, le panneau fourni avec ce courrier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le président

Patrick COUDÈNE

